



- Buguelès
- Penvénan
- Port Blanc

Penvenan

naturellement...

EDITO

n°24

Hiver 2016

Depuis de nombreuses années, le comité de jumelage avec Castlecomer s'enrichit d'échanges culturels et sportifs. Je m'en félicite !

Ce bulletin municipal retrace la vie de ce comité de jumelage.

En cette période de l'année, la commission finances est à l'œuvre pour élaborer les budgets, deux mots : maîtrise et équilibre.

Enfin, nous nous préparons à une intégration à Lannion-Trégor Communauté (LTC). Nous sommes dans l'attente de ce nouveau périmètre proposé par le préfet.

Bonne année à toutes et à tous.

**Cordialement, Michel Deniau,
Maire de Penvénan**

Pennad-stur



Un toullad mat a vloavezhioù zo e vez graet eskemmoù frouezhus gant komite gevelliñ Perwenan-Castlecomer war dachenn ar sevenadur hag ar sport. Ha gwell a se !

Er c'hannadig-mañ e konter deoc'h istor ar c'homite gevelliñ-se. Er mare-mañ eus ar bloaz emañ bodad-labour an arc'hant o prientiñ ar budjedoù ha daou dra ac'h a da heñchañ o labour : chom mestr ha kempouez.

Evit echuiñ, emamp oc'h en em brientiñ evit mont e-barzh Lannuon-Treger Kumuniezh (LTK). Emamp o c'hortoz ar prefed da ginnig dimp penaos e vo treset an tolead nevez-se.

Bloavezh mad.

**Gwellañ soñjoù, Michel Deniau,
Maer Perwenan**

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site :

www.ville-penvenan.com



DOSSIER

Le Jumelage avec Castlecomer

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui s'associent pour développer entre elles des liens d'amitié, d'échanges et d'initiatives.

Cela fait maintenant 15 ans que Penvénan et Castlecomer ont tissé ces liens solides. Chaque rencontre est une occasion supplémentaire de les approfondir.

L'ambiance des pubs, la musique, la convivialité et la gaieté de nos amis de Castlecomer permettent vite d'oublier l'obstacle de la langue... même si parfois il est difficile d'apprécier à sa juste mesure leur humour et leurs chansons !!

Au-delà de ces moments de retrouvailles et de joie que constituent les différents échanges, cette amitié et cette solidarité se traduisent aussi par les messages, ô combien chaleureux, que nous avons reçus après les attentats de janvier et de novembre... Comme de vrais amis ils partagent nos joies et nos épreuves !



Travaux

Labourioù

Digue de Port-Blanc

Renforcement de la digue du boulevard de la mer et des ouvrages adjacents - Travaux de sécurité liés aux risques de submersion et d'inondations.

Une visite technique approfondie des ouvrages de génie civil de Port-Blanc, notamment de la digue, a permis de relever de nombreuses détériorations.

Les travaux en cours de réalisation sur la digue ont pour objectif un confortement de l'ouvrage existant. Compte tenu de la nature actuelle des fondations de l'ouvrage (semelles superficielles filantes ancrées dans les sables), il a été décidé de procéder à la réparation et au remplacement à l'identique des fondations avec, néanmoins, la mise en œuvre d'une bêche anti-affouillement de 50 cm d'épaisseur environ sous l'arase inférieure des semelles en place.



1^{ère} fleur pour Penvénan : une labellisation bien méritée

En novembre dernier, la commune a été honorée en se voyant décerner une 1^{ère} fleur par le jury régional du label « Villes et Villages fleuris ». Après le prix « zéro phyto » reçu dans le courant 2015, ce label est vraiment une reconnaissance des actions menées depuis plusieurs années en faveur de l'embellissement, de l'amélioration du cadre de vie et des aménagements favorisant le lien social et les motivations communales pour la protection de la nature.



Un nouveau revêtement pour les routes

Le goudronnage des rues Théodore Botrel (du cimetière à la corniche), du Launay, Pierre Loti, Crec'h Goulard, Liors Courtes a été réalisé au cours de l'année 2015.



Infos pratiques mairie

Accueil :

tél : 02 96 92 67 59
fax : 02 96 92 74 64
Ouverture du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30 et le samedi matin 9h-12h.
Fermeture le jeudi après-midi.
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com

Permanences des Élus en mairie :

Michel Deniau, le jeudi de 10h à 12h.
Monique Garel, finances, économie, tourisme, campings, personnel communal, le lundi de 10h à 12h, les autres jours sur RdV.
Guy Fountas, voirie et réseaux, assainissement, bâtiments, fleurissement, le vendredi de 10h à 12h.
Denise Prud'homme, affaires scolaires et sportives, jeunesse, associations, le vendredi sur RdV de 10h à 12h.
Aliette Fourdraine, affaires sociales et solidarité, le mercredi et vendredi au CCAS de 10h à 12h.
Jean-Yves Le Merrer, centre nautique, centre de vacances, ports, zones de mouillages, affaires maritimes, urbanisme, Natura 2000, mardi sur RdV de 14h à 16h.
Christian Ollivier, communication, culture, information, commerce-artisanat, patrimoine, développement durable, le jeudi sur RdV de 10h à 12h.

Numéros utiles :

Bibliothèque 02 96 92 65 92
Capitainerie 02 96 92 89 11
C.C.A.S. 02 96 92 77 68
Centre de vacances 02 96 92 69 56
www.sejourgroupeportblanc.com
Centre nautique 02 96 92 64 96
www.cnportblanc.fr
École publique 02 96 92 65 18
www.ecole-publique-penvenan.blogspot.fr
Garderie 02 96 92 66 77
École du Sacré-Cœur 02 96 92 72 11
www.sacrecoeur-penvenan.fr
Foyer logement 02 96 92 72 14
Halle des sports 02 96 92 62 50
Salle des fêtes 02 96 92 72 10
OT Côte des Ajoncs, Penvénan 02 96 92 81 09
www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com

CCHT :

Communauté de Communes du Haut-Trégor 02 96 92 33 46
www.haut-tregor.com

Numéros d'urgence :

Médecins de garde et pharmaciens appeler le 15
Police 17
Pompiers 18
SAMU 15
Appel depuis un portable 112
Sauvetage en Mer 196

Les partenaires municipaux des écoles

« Ils offrent une ouverture, culturelle et sportive avec des professionnels au service de nos écoles. Des infrastructures importantes de qualité proposent ainsi des accueils spécifiques : trois lieux en dehors de l'école pour apprendre autrement. »

À la halle des sports, Solène, éducatrice sportive

A partir des vacances de la Toussaint, Solène accueille les deux écoles, de la grande section au CM2. Le programme est à la carte. Ces séances, d'une durée d'une heure, encadrées et organisées par cycle, tiennent compte des demandes des enseignants et du niveau scolaire des enfants. Ainsi, diverses activités sont proposées : sports collectifs, athlétisme, jeux de combat, de visée, activités de plein air. 80 heures sont ainsi consacrées aux écoles. De plus, Solène accompagne toutes les classes à la piscine.

En dehors de ces accueils, les enseignants ont également la possibilité d'accéder à la halle des sports avec leurs élèves.



Remise des diplômes d'endurance en fin de cycle.

A la bibliothèque, Isabelle, responsable

Il n'y a pas d'âge pour pousser la porte d'une bibliothèque ! Ainsi, toutes les classes y sont accueillies, de la maternelle au CM2.

A travers une thématique différente chaque année, les élèves des écoles voyagent avec les auteurs et illustrateurs, enrichissent leur vocabulaire. Cette année, tout en apprenant à se repérer dans les différents rayonnages et les différents supports, c'est au Japon qu'ils partiront : lectures animées, tapis de lecture, kamishibai, mangas...

La bibliothèque met également à disposition le fonds audiovisuel, et des projections de films se font à la demande des enseignants.

De plus, la mise en ligne du catalogue permettra aux élèves de CM2 de s'initier à la recherche documentaire.



Lecture d'un kamishibai.

Au Centre Nautique, Hervé, directeur

A l'automne, les élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2) lèvent l'ancre et voguent sur les catamarans du Centre Nautique. Ils sont encadrés par deux moniteurs et l'enseignant. L'activité devient un bon support pour travailler un grand nombre de matières transversales. Le projet voile se construit toujours avec les enseignants. Ils restent maîtres de la classe et participent pédagogiquement à l'encadrement. Tout au long de ces 4 ou 5 séances, d'une durée de 3 heures chacune, les enfants acquièrent graduellement des compétences : maîtrise de la direction, contrôle de sa propulsion puis navigation solitaire en tout point du plan d'eau.

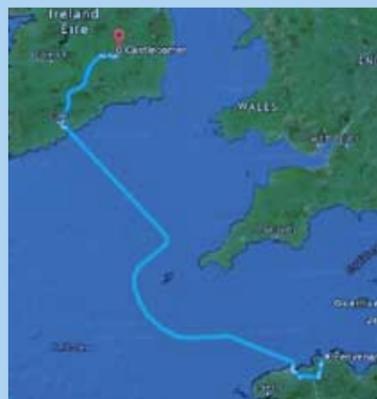
Le Centre Nautique intervient également pour des demandes spécifiques des enseignants du premier cycle (maternelle) sur la découverte du milieu marin.



Un peu de théorie avec Melen avant de se jeter à l'eau.

Dossier : le jumelage

Le comité de jumelage est le trait d'union de notre commune avec les Irlandais de Castlecomer. Constitué d'une trentaine de membres, il réalise la préparation d'échanges mais aussi d'activités attachées aux traditions irlandaises comme la St Patrick et plus particulièrement une tradition de Castlecomer : la Wellie Race (course en bottes).



4
Avec
Castlecomer :
une longue
histoire !

L'idée de jumeler Penvénan avec une ville irlandaise a germé, dès **janvier 1996**, chez un petit groupe d'amis sous l'impulsion de la première présidente du comité, Claudie Broudic. Ce projet avait (et a toujours) pour objectifs de favoriser les relations avec nos « cousins celtes » et d'approfondir nos cultures voisines, non comme un repli sur soi mais bien au contraire comme une aventure, un renforcement des liens culturels qui unissent Bretagne et Irlande dans une Europe qui se construit.

Mais entre l'idée du jumelage et sa réalisation, le chemin fut long... d'autant que la structure administrative correspondant à nos mairies n'existe pas en Irlande. Castlecomer par exemple dépend administrativement du Comté de Kilkenny, équivalent à nos conseils départementaux. D'autre part, il est apparu judicieux de chercher une commune irlandaise de l'intérieur des terres car beaucoup de communes du littoral étaient déjà jumelées. De soirées irlandaises en rencontres musicales, le Comité de Penvénan tissait peu à peu sa toile. C'est grâce à Patrick Worthington, qui résidait dans le Trégor, mais

connaissait bien l'Irlande et avait des amis à Castlecomer que des premiers contacts prometteurs ont été établis. Et enfin, au mois de mai 1999 une première délégation, menée par Ger Heffermann, alors président de l'association de développement de Castlecomer, est reçue à Penvénan.

La charte qui concrétise officiellement le jumelage entre nos deux villes est signée à Penvénan le **29 avril 2000**, et à Castlecomer l'année suivante, le 1^{er} mai 2001, par Fernand Le Duc, Maire, et James Brett, président du Conseil du Comté de Kilkenny. Il aura donc fallu plus de 4 ans pour faire aboutir ce projet !

Visuel réalisé par
les irlandais de
Castlecomer



Les échanges

Le comité facilite la logistique des échanges et prend, en grande partie, en charge financièrement le transport. L'hébergement chez l'habitant est la règle principale, favorisant ainsi un vrai partage d'amitié et de coutumes.

Depuis 2002, environ 150 penvénannais ont pu se rendre à Castlecomer pour des rencontres sportives et culturelles. Par ailleurs, près de 300 Irlandais ont été reçus dans notre commune.



“ Happy New Year to all our friends in Penvénan. We hope you all have a great New Year and best wishes for 2016. We hope we will meet during the year and continue our fantastic links with you.

Bonne Année à tous nos amis de Penvénan. Nous espérons à vous tous une grande nouvelle année et les meilleurs vœux pour 2016.

Nous espérons vous rencontrer cette année et continuer les liens fantastiques avec vous.

Jerry Mullaly, Président du Comité de Jumelage de Castlecomer ”

Accueil de nos amis irlandais en 2015, à la mairie de Penvénan, pour les 15 ans du jumelage.

Castlecomer,

située dans le comté de Kilkenny, province de Leinster, sud-est de l'Irlande, vient de l'irlandais « Caislean un Chumair », qui signifie « le château à la confluence des eaux ».

Ancienne petite ville minière aux maisons géorgiennes, aux rues bordées d'arbres, elle possède un grand nombre de bâtiments de très haute qualité, dont certains datent des années 1640 et d'autres des 18^e et 19^e siècles.

La population, de religion catholique ou protestante, compte 2 293 habitants (recensement de 2011).

Les ressources minérales (dépôts de charbon anthracite, schiste et argile réfractaire) ont été exploitées pendant plus de 300 ans. La production de briques, fabriquées à partir des gisements de schiste local, a eu un impact majeur sur le développement de la ville.

L'industrie textile fut également prospère jusqu'à la fin de la période de la forte croissance économique de l'Irlande appelée « Tiger Celtic » (les années 1990 à 2001-2002).

Le secteur agricole, quant à lui, emploie aujourd'hui une centaine de personnes sur 2 000 hectares. Les 60 fermes de 10 à 100 hectares sont tournées, essentiellement, vers l'élevage (bovins et ovins).

Après le déclin de l'industrie, Castlecomer a opéré une transition vers le secteur du tourisme, des loisirs, de la culture, des arts et des services.

Le centre d'attractions Discovery Park, dans le cadre boisé de Castlecomer, et le superbe parcours de golf offrent une variété d'animations récréatives, éducatives, artistiques et sportives.

Et demain...

Les objectifs d'échanges resteront dans le même esprit, sportif et culturel, afin de garder les liens d'amitié tissés durant ces 15 années en développant les rencontres de tout ordre. Aussi, un appel est fait à toutes les associations penvénannaises désireuses de partager leurs activités, voire leurs passions, avec nos cousins de Castlecomer.

Contact : Jean-Yves Le Gland : 02 96 92 85 04
mail : comitejumelage.penvenan@gmail.com



Le Hurling, sport national irlandais, est pratiqué dès le plus jeune âge à Castlecomer.

"La course en bottes" ou "Wellie Race"

Quelques mineurs des collines qui entourent Castlecomer jouaient aux cartes le 26 décembre 1978, jour férié en Irlande. Ils eurent l'idée, pour éliminer les excès de Noël, d'organiser une course à travers la campagne. Comme ils n'avaient pas vérifié leurs chaussures, ils firent la course avec ce qu'ils avaient toujours aux pieds dans la mine : des bottes en caoutchouc, "WELLINGTONS" en anglais. Ce fut donc la première course en bottes ou "Wellie race", abréviation pour "Wellingtons race".

Devenue une véritable institution depuis 1981, la course en bottes est organisée chaque année sur une boucle de 5 km et réunit plus de 500 concurrents (les recettes sont versées intégralement à des hôpitaux pour enfants).

Elle existe à Penvénan depuis 2012 et la cinquième édition aura lieu le 13 juillet à Port-Blanc.



Wellie race à Penvénan

Dates importantes

Le Comité de Jumelage est aussi fortement présent dans la commune et participe à son animation.

Le 12 mars : la Saint Patrick (une soirée pub avec musique irlandaise) au centre de vacances

Le 13 juillet : course en bottes (Wellie race) suivie du traditionnel moules frites et du bal populaire

DES VALEURS,
UN ENGAGEMENT



SERVICE CIVIQUE®
DES VALEURS, UN ENGAGEMENT

Tout savoir
Goût pep tra

Le service civique universel : une aventure collective au service de la Nation.



Le service civique universel offre la possibilité de vivre de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres horizons, de contribuer au renforcement du lien social et de la citoyenneté en effectuant une mission au service de l'intérêt général.

Le service civique universel est un acte volontaire. Il s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sans condition de diplôme. Il permet d'effectuer une mission dans un des 9 grands domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la Nation : **solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.**

Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, conseils départementaux et régionaux), d'établissements publics (musées, médiathèques, établissements scolaires...) et de certains services de l'Etat (préfectures, sous-préfectures, police et gendarmerie...). L'engagement volontaire est d'une durée de 6 mois minimum et de 12 mois maximum. La mission est de 24 à 35 heures par semaine.

Le service civique universel donne lieu au versement d'une indemnité actuellement de 573 euros net par mois.

Les jeunes en situation de handicap peuvent effectuer un service civique. www.service-civique.gov.fr



Bénévolat auprès des personnes âgées

Depuis 7 ans, une équipe de volontaires dynamiques accompagne à domicile des aînés souffrant de solitude.

Ce volontariat repose sur une notion d'apports réciproques. Ces « visites de courtoisie » permettent de maintenir des liens sociaux, d'échanger autour de centres d'intérêt communs et de partager des moments agréables (marches, discussion, jeux de société, sorties...).

L'équipe de bénévoles est encadrée par les professionnels du CLIC* et se retrouve une fois par mois pour faire le point. Ces temps d'échange permettent à chacun de mieux vivre son engagement. Si vous vous sentez seul ou connaissez une personne qui souffre de solitude, n'hésitez pas à nous contacter au CLIC* Paimpol-Tréguier (cantons de Tréguier, La Roche-Derrien, Lézardrieux et Paimpol).
Tel : 02 96 20 87 20

*Centre Local d'Information et de Coordination



16 ans = recensement militaire

Il est rappelé aux jeunes que le recensement militaire est obligatoire. Cette formalité s'effectue dans les trois mois qui suivent les 16 ans. Il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Élagage le long des routes

La réglementation rappelle aux propriétaires les obligations qui leur incombent en matière d'élagage le long de la voirie.

Elle vise à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication,
- des branches peuvent également gêner le passage de certains véhicules agricoles ou endommager les remorques bâchées,
- manque de visibilité suffisante pour le réseau routier
- dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.



Elle diffère selon le type d'infrastructure (lignes électriques, téléphoniques) concerné et par conséquent le maître d'ouvrage ou le gestionnaire qui en est responsable. Avant de procéder à l'entretien des plantations en bordure de ces infrastructures, il est conseillé de prendre contact avec le maître d'ouvrage ou le gestionnaire. Une autorisation peut être obligatoire.

Défibrillateurs

En octobre dernier, le défibrillateur du terrain de foot a été volé par une ou des personnes irresponsables n'ayant pas conscience que cet appareil peut sauver des vies voire la leur.

Un nouvel appareil a été installé au même endroit (extérieur du vestiaire).

Coût pour la collectivité : 1 260 €

- 4 autres défibrillateurs sont à disposition sur la commune :
- EHPAD « Les korrigans » (dans le hall, à proximité de la salle des soins)
 - Camping des dunes (à l'extérieur de l'accueil)
 - Centre nautique (à proximité de l'entrée principale)
 - Camping de Buguelès (extérieur bloc sanitaire)



Journées d'écoute, droit, justice et équité

Dans notre société complexe, de nombreuses personnes sont perdues faute de ne pouvoir s'exprimer et de connaître la règle de droit qui leur serait utile. Confrontées à des difficultés de toutes sortes (financières, familiales, de voisinage, voire de poursuites pénales), des informations et des recommandations leur sont nécessaires.

En 2016, des avocats ou des juristes proposent plusieurs journées d'écoute et d'orientation, gratuitement, sans distinction d'origine ou de croyance.

Les prises de rendez-vous sont totalement anonymes. Seul le prénom est communiqué. Ainsi, les personnes sont reçues dans la discrétion la plus totale pour un entretien qui peut durer une heure voire plus en toute confidentialité.

Ces journées d'écoute ont lieu le samedi, pour favoriser l'accès aux salariés, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les prochaines journées auront lieu les samedis :
20 février, 19 mars, 30 avril, 18 juin, 16 juillet.

D'autres journées, dans le courant de l'année, pourront être organisées selon les besoins.

Contact pour rendez-vous : (ne communiquer que votre prénom)
Fonds St Yves

Tel : 02 96 92 30 51



Transfert de l'assainissement

À compter du 1^{er} janvier 2016, la gestion et la responsabilité de l'assainissement collectif des eaux usées (réseau, postes de relevage et la station d'épuration) sont transférées à la Communauté de Communes du Haut-Trégor.

Pour vos demandes de raccordement au réseau et pour toute question liée à l'assainissement collectif, contactez :

le service assainissement de la communauté de communes du Haut-Trégor

Tél : 02 96 91 33 12

mail : officiel@haut-tregor.com

Une première à l'EHPAD : le 17 décembre, 140 convives se sont retrouvés autour d'un bon repas : les résidents, leurs familles et le personnel.

Trucs et astuces

Chacun d'entre nous, par le biais de ses activités, émet quotidiennement des gaz à effet de serre. Se laver, manger, se déplacer, s'éclairer... Nous faisons ces choses-là tous les jours, de manière mécanique, sans penser que certains petits gestes pourraient aider à sauver notre planète. C'est une goutte d'eau dans l'océan, mais si tout le monde s'y met, les mentalités changeront plus facilement... et puis il suffit de commencer.

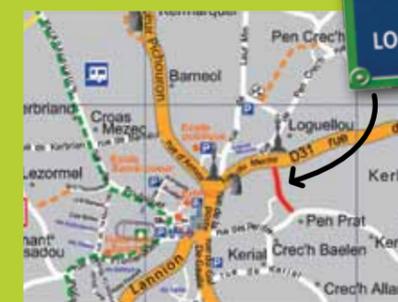
Que faire ? Par exemple :

- Éteindre la lumière en quittant une pièce.
- Éviter de surchauffer le logement. La réduction de température d'un seul degré permet de réduire la consommation d'énergie de 7%.
- Utiliser le moins possible la climatisation automobile.
- Ne pas laisser les appareils électriques en veille (télévision, box...). La consommation « passive » des appareils domestiques représente 11% de la facture annuelle hors chauffage.
- La consommation d'eau peut être réduite en prenant une douche plutôt qu'un bain.
- Diminuer la consommation de papier en utilisant les deux faces d'une feuille.

Maison des services au public

Mise en place depuis début janvier par la Communauté de communes du Haut-Trégor, elle permet l'accueil, l'information, et l'orientation de l'utilisateur dans le domaine de la formation et de l'emploi et l'accompagnement dans les démarches administratives en ligne. Une permanence, à Penvénan, est assurée le vendredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 16h30 au centre A. Le Braz (rdc).

Nouveau nom de rue





Tout voir

Gwelet pep tra

■ Dimanche 28 février : Journée Mondiale des Zones Humides



Proposée par Le Syndicat Mixte du Jaudy, Guindy Bizien en partenariat avec l'association Bretagne vivante, la CCHT et la commune de Penvénan.

"À la découverte des zones humides de Port Blanc"

PROGRAMME (tout public)	Matin	Rdv à 10h à l'école de voile de Port Blanc à Penvénan, (prévoir bottes et gants, pelles, bêches). Un chantier participatif de création d'une mare et habitats naturels favorisant les amphibiens (crapaud, salamandre,...). Venez découvrir et participer à la création d'une mare au sein d'une prairie humide (comment concevoir et aménager une mare dans son jardin).
	Après-midi	Rdv à 14h à l'école de voile de Port Blanc à Penvénan (prévoir bottes) Une balade « de la rivièrre à la mer » ; le long du ruisseau de port blanc, présentation des travaux de renaturation de cours d'eau, visite du marais saumâtre de Goaster, découverte de la baie de Port Blanc.

La CCHT proposera des animations Zones Humides au préalable durant les vacances scolaires sur différents sites.

■ Exposition « nos 5 sens »

Nous percevons le monde extérieur grâce à nos organes des sens. En permanence, nous analysons de manière plus ou moins consciente les informations dont nous disposons grâce à nos yeux, nos oreilles, notre langue, notre nez et notre peau.

Nos sens peuvent être altérés de manière plus ou moins grave et plus ou moins réversible. Les facteurs en cause sont très nombreux : génétiques, accidents, maladies, vieillissement...

Cette exposition, présentant les différents sens chez l'Homme et chez certains animaux et conçue par l'espace des sciences de Rennes, vous est proposée du 18 au 23 avril au Centre A. Le Braz par la CAPTEP.



Calendrier des fêtes

Février

Samedi 6 : Tournoi fléchettes traditionnelles, les D'Glingos, salle des fêtes

Samedi 20 : Repas, JAP, salle des fêtes

Dimanche 28 : Journée mondiale des zones humides, Bassin Versant, Bretagne vivante, Marais du Goaster

Mars

5 et 6 : Tournoi de fléchettes traditionnelles, les D'Glingos, salle des fêtes

Samedi 12 : Soirée dansante, Trégor Danse, salle des fêtes, Saint Patrick, comité de jumelage, centre de vacances de Port-Blanc

18,19 et 20 : Tournoi de fléchettes électroniques, les D'Glingos, salle des fêtes

Avril

les 2, 3 et 4 : Concours de boules, union bouliste, parking derrière la mairie

Dimanche 3 : Pardon de Penvénan

Lundi 4 : Jeux de la Quasimodo, stade

Du 18 au 23 : Expo espace des sciences « les sens », CAPTEP, salle d'expo A. Le Braz

Samedi 30 : Soirée années 80, école du Sacré-Cœur, salle des fêtes

Mai

Du 2 au 8 : Expo peinture B. Amand, salle d'expo A. Le Braz

Du 6 au 8 : Concours de boules, union bouliste, parking salle des fêtes

Samedi 7 : Repas, Motoclub Cormoricains, salle des fêtes

Samedi 14 : Gala, Trégor danse, salle des fêtes

Du 14 au 16 : Expo photo, J. Ducouet, CAPTEP, salle d'expo A. Le Braz

Dimanche 15 : Foot tournoi senior, JAP, stade, Chasse au trésor, amicale laïque, Port-blanc

Juin

Dimanche 5 : Pardon de Saint Gildas

Du 6 au 12 juin : Expo peinture P. Follet, salle d'expo A. Le Braz

Samedi 11 : Repas, associations patriotiques, salle des fêtes

Dimanche 19 : Kermesse, école du Sacré-Coeur

Les 24 et 25 : Marché aux livres, écoles et bibliothèque, salle expo A. Le Braz

Dimanche 26 : Kermesse école publique, parking de la chapelle Port-Blanc

Juillet

Les 3 et 4 : Concours de boules, la boule bretonne penvénanaise, parking salle des fêtes

■ Etat civil

Naissances :

- Cyril BARBOT, le 19/11
- Amélia SLACK, le 27/11
- Elora COURTILLET, le 02/12
- Yoahan LE MERRER, le 20/12

- Louise KERAUDREN LE LONQUER, le 31/10
- Françoise TANGUY PESCE, le 4/11
- Marie Louise BELLEC LE MOAL, le 30/10
- Augustin Louis Marie LE LOARER, le 30/10
- Yves GUELOU, le 02/11
- Guy Toussaint DALMAR, le 04/11
- Marie PRIGENT GLAS, le 05/11
- Stéphane Olivier LE PIERRES, le 21/10
- Renée Marie LE GOFF LE BELLEC, le 12/11

- Robert Auguste Marie LE BON, le 12/11
- Jean François LAURENT, le 22/11
- Célestine Yvonne LE QUELLÉNEC, le 26/11
- Pierre Maurice Gaston LE CORGUILLÉ, le 02/12
- Yvette Marie LE JUNTER LE MOAL, le 07/12
- François RALON, le 07/12
- Eugène Jean Baptiste LE BESCOND, le 19/12
- Elisa PRAT LE LOUARN, le 24/12
- Sébastien TUPINIER, le 30/12

Ils nous ont quittés :

- Jean-Pierre GUILLOU, le 29/09
- Louis BODEUR, le 14/10
- Anna Louise HAMEL L'HEREEC, le 26/10
- Marie Thérèse GUILLOU, le 27/10

Directeur de la publication : Michel Deniau - Responsable rédaction : Christian Ollivier

Rédaction : Isabelle Savidan Logiou

Remerciements : comité de jumelage, Gabrielle Guillem, Martine Kerempichon, Jean-Yves Le Merrer, Sylvette Moal

Crédit photos : comité de jumelage, services municipaux, Espace des sciences, Thinstock-Getty image.

Réalisation : Le Studio • 02 96 48 41 98.